

## **CLOS DU CHU DE BORDEAUX**

Place Amélie Raba Léon  
33076 BORDEAUX CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2021



CLOS DU CHU DE BORDEAUX  
Place Amélie Raba Léon  
33076 BORDEAUX CEDEX

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercices clos 31/12/2021

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,

### Impossibilité de certifier

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 mars 2024 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLOS DU CHU DE BORDEAUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations des exercices écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

### Fondement de l'opinion

Compte tenu de l'absence de désignation obligatoire d'un commissaire aux comptes à compter de l'exercice clos au 31/12/2019 et du délai tardif de notre nomination, nous n'avons pas été en mesure d'effectuer nos travaux et avons été dans l'impossibilité de collecter des éléments suffisants permettant d'aboutir à une opinion sur les comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### Vérifications spécifiques

#### Aucentur

SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux  
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine

N° TVA intracommunautaire : FR64490939295

Tél : 05 56 97 77 76

bordeaux@aucentur.fr



Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**AUCENTUR**

Commissaire aux comptes

Bordeaux, le 10 décembre 2024

**Laurence VERSAILLE**

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	53 058	32 033	21 026	19 766	1 259	6.37	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	1 294 570		1 294 570	1 260 570	34 000	2.70	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	15 245		15 245	15 245			
<b>Total I</b>	<b>1 362 873</b>	<b>32 033</b>	<b>1 330 841</b>	<b>1 295 581</b>	<b>35 259</b>	<b>2.72</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	16 474		16 474	16 439	35	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	57 951		57 951	57 392	559	0.97
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	511 044		511 044	524 639	13 595	2.59	
Charges constatées d'avance (2)							
<b>Total II</b>	<b>585 469</b>		<b>585 469</b>	<b>598 470</b>	<b>13 001</b>	<b>2.17</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 948 342</b>	<b>32 033</b>	<b>1 916 309</b>	<b>1 894 052</b>	<b>22 258</b>	<b>1.18</b>	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	1 642 727		1 608 044		34 683	2.16
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	17 162		34 683		17 521	50.52
	<b>Situation nette (sous total)</b>	1 659 890		1 642 727		17 162	1.04
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	91 469		91 469			
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	1 751 359		1 734 197		17 162	0.99
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 301		5 067		2 234	44.09
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	157 449		154 488		2 962	1.92
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	200		300		100	33.33	
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	164 950		159 855		5 096	3.19
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 916 309		1 894 052		22 258	1.18

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

7 301

5 067

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation</b> (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		552			552	
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	200	253	261	628	61 375	23.46
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	289	556	286	962	2 594	0.90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	271	090	251	770	19 320	7.67
<b>Total I</b>	<b>761</b>	<b>452</b>	<b>800</b>	<b>361</b>	<b>38 909</b>	<b>4.86</b>
<b>Charges d'exploitation</b> (2)						
Achats de marchandises	21	724	13	527	8 197	60.60
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	413	034	468	732	55 698	11.88
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5	505	5	445	60	1.09
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	307	146	284	782	22 365	7.85
<b>Total II</b>	<b>747</b>	<b>409</b>	<b>772</b>	<b>486</b>	<b>25 077</b>	<b>3.25</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>14</b>	<b>043</b>	<b>27</b>	<b>875</b>	<b>13 832</b>	<b>49.62</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	3 210		4 198		989	23.55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>3 210</b>		<b>4 198</b>		<b>989</b>	<b>23.55</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>3 210</b>		<b>4 198</b>		<b>989</b>	<b>23.55</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>17 252</b>		<b>32 073</b>		<b>14 821</b>	<b>46.21</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			2 700		2 700	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>			<b>2 700</b>		<b>2 700</b>	<b>100.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	90		90			
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	<b>90</b>		<b>90</b>			
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>90</b>		<b>2 610</b>		<b>2 700</b>	<b>103.45</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>764 661</b>		<b>807 259</b>		<b>42 598</b>	<b>5.28</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>747 499</b>		<b>772 576</b>		<b>25 077</b>	<b>3.25</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>17 162</b>		<b>34 683</b>		<b>17 521</b>	<b>50.52</b>